

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 50016

Numéro SIREN : 380 454 215

Nom ou dénomination : 2 L M

Ce dépôt a été enregistré le 23/03/2018 sous le numéro de dépôt 1249

1

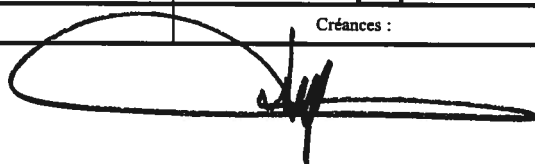
BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : 2 L.M.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2			
Adresse de l'entreprise 44 RUE ARISTIDE BRIAND 60870 VILLERS ST-PAUL		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET* 3 8 0 4 5 4 2 1 5 0 0 0 2 7		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le 3 0 0 4 2 0 1 7			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC		
	Frais de développement * CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	87 559	65 877	21 682	
	Fonds commercial (1) AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	Terrains AN		AO		
	Constructions AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles AT	207 760	120 293	87 467	
Immobilisations en cours AV		AW			
Avances et acomptes AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
	Autres participations CU	2 793 359	69 000	2 724 359	
	Créances rattachées à des participations BB		BC		
	Autres titres immobilisés BD		BE		
	Prêts BF		BG		
	Autres immobilisations financières * BH		BI		
TOTAL (II) BJ		3 088 678	255 170	2 833 507	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL		BM	
		En cours de production de biens BN		BO	
		En cours de production de services BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR		BS	
		Marchandises BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	263 411		263 411
		Autres créances (3) BZ	544 885		544 885
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:) CD	700 000		700 000
Disponibilités CF		146 732		146 732	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) * CH	74 865		74 865	
	TOTAL (III) CJ	1 729 894		1 729 894	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Écarts de conversion actif * (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	4 818 572	255 170	4 563 401	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



Désignation de l'entreprise		2 L.M.	Néant <input type="checkbox"/> *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000		DA 100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC
	Réserve légale (3)		DD 13 703
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG 3 638 136
	Report à nouveau		DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 385 703
	Subventions d'investissement		DJ
	Provisions réglementées *		DK 134 998
		TOTAL (I)	DL 4 272 539
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
	Avances conditionnées		DN
		TOTAL (II)	DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP
	Provisions pour charges		DQ
		TOTAL (III)	DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS
	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 41
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 58 279
	Dettes fiscales et sociales		DY 230 541
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ
	Autres dettes		EA 2 001
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB
		TOTAL (IV)	EC 290 862
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 4 563 401
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC
		Écart de réévaluation libre	ID
		Réserve de réévaluation (1976)	IE
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG 290 821	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH 41	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Désignation de l'entreprise : 2 L.M.		Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue } biens *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	
	Salaires et traitements*			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations } - dotations aux amortissements*			GA
			- dotations aux provisions		GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise 2 L.M.		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	8 500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	8 501	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 157	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 157	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	6 344	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	518	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 864 052	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 478 350	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	385 703	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit - bail mobilier *	HP	
		- Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	225 253	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
	obligatoires	A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	AMENDES	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	2 153			
REGULARISATION TIERS	4		1	
PRODUITS CESSIONS ACTIFS			8 500	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

CADRE A										Désignation de l'entreprise : 2 L.M.		Néant <input type="checkbox"/> *						
IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
												Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	KD	64 744	KE		KF	22 815		
CORPORELLES	Terrains										KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9								KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1								KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions										KP		KQ		KR			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels										KS		KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *										KV	3 434	KW		KX		
		Matériel de transport *										KY	96 205	KZ		LA	37 151	
		Matériel de bureau et mobilier informatique										LB	87 557	LC		LD	26 732	
	Emballages récupérables et divers *										LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours										LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes										LK		LL		LM			
	TOTAL III									LN	187 196	LO		LP	63 883			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G		8M		8T		
Autres participations										8U	2 793 359	8V		8W				
Autres titres immobilisés										1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières										1T	500	1U		1V				
TOTAL IV									LQ	2 793 859	LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)									ØG	3 045 798	ØH		ØJ	86 698				
CADRE B										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence				
										par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	IO		LV		LW	87 559	1X	
CORPORELLES	Terrains										IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ								MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR								MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS								MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers										IU		MM		MN	3 434	MO
		Matériel de transport										IV	42 378	MP		MQ	90 977	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier										IW	940	MS		MT	113 349	MU
		Emballages récupérables et divers*										IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours										MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes										NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III									IY	43 318	NG		NH	207 760	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations										IØ		ØX		ØY	2 793 359	ØZ		
Autres titres immobilisés										I1		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières										I2	500	2E		2F		2G		
TOTAL IV									I3	500	NJ		NK	2 793 359	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)									I4	43 818	ØK		ØL	3 088 678	ØM			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

N° 2054 bis-SD 2017

Exercice N clos le 3 | 0 | 0 | 4 | 2 | 0 | 1 | 7 |

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: 2 L.M. Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice (col.1 - col.2) - col.5 (5)
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise	2 I.M.	Néant <input type="checkbox"/> *
-----------------------------	--------	----------------------------------

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	61 210	PF	4 667	PG		PH	65 877
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	3 434	QE		QF		QG	3 434
	Matériel de transport	QH	51 738	QI	22 816	QJ	42 378	QK	32 176
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	74 111	QM	11 512	QN	940	QO	84 683
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	129 283	QV	34 328	QW	43 318	QX	120 293
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	190 493	ØP	38 995	ØQ	43 318	ØR	186 170

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobiliations amortissables	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	DOTATIONS		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	REPRISES		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 2 Mode dégressif				Colonne 5 Mode dégressif					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1		N2		N3		N4	N5	N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8		P6		P7		P8	P9	Q1	
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3	R4	R5	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1	S2	S3	
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8	S9	T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4	U5	U6	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2	V3	V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9	W1	W2	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7	W8	W9	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL					NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP		NQ		NR		NS		NT	NU	NV
Total général des ventes (NP + NQ + NR)	NW										NZ
Total général des ventes (NS + NT + NU)						NY					
Total général des ventes (NW - NY)											

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Désignation de l'entreprise ² L.M. Néant <input type="checkbox"/> *							
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	134 998	TM	TN	TO	134 998
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquièmes H du CGI)	IJ		IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	134 998	TS	TT	TU	134 998
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
TOTAL II	5Z		TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
		9U	9V	9W	9X		
		Ø6	284 000	Ø7	Ø8	215 000	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A		
TOTAL III	7B	284 000	TY	TZ	215 000	UA	69 000
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	418 998	UB	UC	215 000	UD	203 998
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE	UF			
			UG	UH	215 000		
			UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.



PLC Conseil
ce qui compte, c'est vous

2 L M S.A.

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels**

Exercice clos le 30 avril 2017

2 L M S.A.

44, rue Aristide Briand - 60870 Villers Saint Paul

Ce rapport contient 13 pages

SIÈGE SOCIAL : 8, rue de Sétubal - 60000 Beauvais

Tél. : 03 44 02 88 53 - Fax : 03 44 02 88 54 - Site : www.plc-conseil.fr - mail : contact@plc-conseil.fr

SAS AU CAPITAL DE 10 000 € INSCRITE À L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES

DE LA RÉGION PICARDIE-ARDENNES ET À LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'AMIENS - SIRET : 799 120 365 000 17 / NAF 6920Z

2 L M S.A.

Siège social : 44, rue Aristide Briand - 60870 Villers Saint Paul

Capital social : 100 000 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2017

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport, relatif à l'exercice clos le 30 avril 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société 2 L M S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne la valorisation des titres de participation détenus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

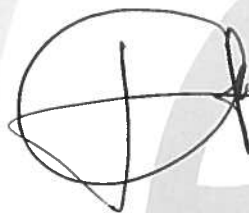
3 **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Beauvais, le 9 octobre 2017

Lionel CHISS
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Lionel Chiss', is written over a large, faint, stylized graphic in the background. The graphic consists of several overlapping, curved, leaf-like shapes in shades of gray, forming a circular or semi-circular pattern.

Bilan Actif

Période du 01/05/16 au 30/04/17
 Edition du 05/09/17
 Tenue de compte Euro

2 L.M.

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/04/2017	Net (N-1) 30/04/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	87 559	65 877	21 682	3 534
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	87 559	65 877	21 682	3 534
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	207 760	120 293	87 467	57 913
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	207 760	120 293	87 467	57 913
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 793 359	69 000	2 724 359	2 509 359
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				500
TOTAL immobilisations financières :	2 793 359	69 000	2 724 359	2 509 859
ACTIF IMMOBILISÉ	3 088 678	255 170	2 833 507	2 571 305
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	263 411		263 411	484 166
Autres créances	544 885		544 885	597 904
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	808 297		808 297	1 082 070
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	700 000		700 000	700 000
Disponibilités	146 732		146 732	98 949
Charges constatées d'avance	74 865		74 865	55 529
TOTAL disponibilités et divers :	921 597		921 597	854 478
ACTIF CIRCULANT	1 729 894		1 729 894	1 936 547
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	4 818 572	255 170	4 563 401	4 507 853

Bilan Passif

2 L.M.

Période du 01/05/16 au 30/04/17
Edition du 05/09/17
Tenue de compte Euro

RUBRIQUES	Net (N) 30/04/2017	Net (N-1) 30/04/2016
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 100 000	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	13 703	13 703
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 638 136	3 388 389
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	385 703	549 746
TOTAL situation nette :	4 137 541	4 051 839
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	134 998	134 998
CAPITAUX PROPRES	4 272 539	4 186 836
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	41	40
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	41	40
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 279	40 624
Dettes fiscales et sociales	230 541	279 441
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 001	911
TOTAL dettes diverses :	290 821	320 977
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	290 862	321 016
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	4 563 401	4 507 853

Compte de Résultat (Première Partie)

2 L.M.

Période du 01/05/16 au 30/04/17
Edition du 05/09/17
Tenue de compte Euro

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/04/2017	Net (N-1) 30/04/2016
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	1 150 000		1 150 000	1 155 900
Chiffres d'affaires nets	1 150 000		1 150 000	1 155 900
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			225 253	255 688
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 375 253	1 411 588
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			472 876	392 237
TOTAL charges externes :			472 876	392 237
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			39 510	34 932
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements Charges sociales			620 158 303 085	603 680 292 869
TOTAL charges de personnel :			923 243	896 550
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			38 995	39 332
TOTAL dotations d'exploitation :			38 995	39 332
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
CHARGES D'EXPLOITATION			1 474 624	1 363 050
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(99 371)	48 538

Compte de Résultat (Seconde Partie)

2 L.M.

Période du 01/05/16 au 30/04/17
Edition du 05/09/17
Tenue de compte Euro

RUBRIQUES	Net (N) 30/04/2017	Net (N-1) 30/04/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(99 371)	48 538
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	261 000	434 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 298	7 771
Reprises sur provisions et transferts de charges	215 000	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	480 298	441 771
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 050	992
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 050	992
RÉSULTAT FINANCIER	479 248	440 779
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	379 877	489 318
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1	197 579
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 500	8 739
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	8 501	206 318
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 157	154
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		10 319
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	2 157	10 473
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	6 344	195 845
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	518	135 416
TOTAL DES PRODUITS	1 864 052	2 059 677
TOTAL DES CHARGES	1 478 350	1 509 931
BÉNÉFICE OU PERTE	385 703	549 746

SA 2 LM

Annexe

aux comptes annuels de l'exercice clos le

30/04/2017

Montants en EUR

31/08/2017

SA 2 LM

44 rue Aristide Briand – 60870 Villers Saint Paul

Ce rapport contient 6 pages

DB

Sommaire

1	Faits majeurs de l'exercice	3
1.1	Principes, règles et méthodes comptables	3
2	Informations relatives au bilan	3
2.1	Bilan actif	3
2.1.1	Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation	3
2.1.2	Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation	3
2.1.3	Liste des filiales et participations	4
2.1.4	Postes du bilan relatifs aux filiales et participations	4
2.1.5	Actif circulant - Classement par échéance	4
2.1.6	Produits à recevoir	4
2.2	Bilan passif	5
2.2.1	Capital	5
2.2.2	Provisions	5
2.2.3	Engagements pris en matière de retraite	5
2.2.4	Dettes financières - Classement par échéance	5
2.2.5	Autres dettes - Classement par échéance	5
2.2.6	Engagements hors bilan	5
3	Intégration fiscale	6

1 Principes comptables et faits majeurs de l'exercice

1.1 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.2 Faits majeurs de l'exercice

Aucun fait significatif n'est à déclarer.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Bilan actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans

2.1.2 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ou 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire ou dégressif	5 ans

Mouvements de l'exercice : Cf Tableaux 2054 et 2055

2.1.3 Liste des filiales et participations

Société	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Cpt nette des titres détenus	CA H.T du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
Sa Loiseleur paysage	2.936.337	98%	984.821	10.904.395	618.589	196.000
Sas Naturéco	758.190	100%	38.112	1.071.544	119.100	15.000
Sas Eparev	737.599	100%	480.000	1.680.077	161.197	30.000
Sarl Belbeoc'h	1.939.863	20%	62.500	4.218.430	113.654	20.000
Sas Roussel Paysage (1)	953.966	100%	955.982	6.477.248	204.394	0
Sas Flameco	105.213	51%	51.000	131.864	5.213	0

(1) Compte tenu de l'évolution positive, il a été comptabilisé une reprise de provision des titres de la SAS Roussel à hauteur de 215.000 € effectuée au 30 avril 2017

Valeur Brute : 1.024.982 €, Provision : 69.000 €, Valeur nette : 955.982 €

2.1.4 Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société à un lien de participation
Participations	2.658.361	
Créances clients et comptes rattachés	129.011	
Autres créances	280.016	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.680	
Autres dettes	0	
Produits financiers	0	

2.1.5 Actif circulant - Classement par échéance

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

2.1.6 Produits à recevoir

Ils s'élèvent à 134.400 € et concernent des factures à établir Intra groupe.

2.2 Bilan passif

2.2.1 Capital

Le capital est composé de 2.500 actions de 40 € de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2 Provisions

Néant

2.2.3 Engagements pris en matière de retraite

Il n'a pas été comptabilisé d'indemnité de départ en retraite dans les comptes annuels au 30 avril 2017. La convention collective afférente à l'activité de la société est celle des entreprises paysagistes.

2.2.4 Dettes financières - Classement par échéance

Rubriques	Total	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0	0	0

2.2.5 Autres dettes - Classement par échéance

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an.

2.2.6 Engagements Hors Bilan

Le capital restant dû des emprunts contractés par la SAS ROUSSEL Paysage dont la SA 2LM s'est portée caution représente 398.905 €

Le capital restant dû des emprunts contractés par la SAS NATURECO Paysage dont la SA 2LM s'est portée caution représente 179.693 €

3 Intégration fiscale

La société a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés à compter du 1^{er} mai 1998. Le périmètre d'intégration se présente comme suit:

- Société mère: SA 2 LM
- Filiales:
 - Sa Loiseleur paysage
 - Sas Loiseleur IDF
 - Sas Naturéco
 - Sas Eparev
 - Sas Roussel Paysage

Chaque société détermine son propre résultat fiscal et calcule l'impôt correspondant si le résultat est positif.

Les quotes-parts de frais et charges afférentes aux distributions opérées entre les sociétés du groupe ont été neutralisées dans le résultat fiscal du groupe.

Les plus values à court terme sur cessions intra groupe ont été neutralisées dans le résultat fiscal du groupe.

Au 30 avril 2017, le résultat fiscal du groupe s'élève à 1 303 305 €, se détaillant comme suit:

• Sa 2 LM	-54.856
• Sa Loiseleur paysage	771.136
• Sas Loiseleur IDF	67.814
• Sas Natureco	137.352
• Sas Eparev	206.234
• Sas Roussel Paysage	175.627
	1.303.305

2 L M
Société Anonyme
Au capital de 100 000 Euros
Siège social : 44, Rue Aristide Briand
60870 VILLERS SAINT PAUL
380 454 215 R.C.S. COMPIEGNE

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 OCTOBRE 2017**

**EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2017
DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 avril 2017 s'élevant à 385 703,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	385 703 Euros
A titre de dividendes aux actionnaires.....	<u>380 000 Euros</u>
Soit 152 Euros par action	
Le solde, soit	5 703 Euros
En totalité au compte "Autres réserves" qui s'élève ainsi à 3 643 839 Euros.	

Le paiement des dividendes serait effectué à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 avril 2017 éligibles à l'abattement de 40% s'élèverait à 176 168 Euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 avril 2017 non éligibles à l'abattement de 40% s'élèverait à 203 832 Euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale est informée que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts (tel que modifié par la loi du 29 décembre 2012 de finances pour 2013), les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus distribués mentionnés aux articles 108 à 117 bis et 120 à 123 bis du Code général des impôts sont assujetties à un prélèvement à la source obligatoire et non libératoire au taux de 21 % calculé sur les revenus bruts distribués.

Ce prélèvement s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.

d

Les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 Euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 Euros (contribuables soumis à imposition commune) peuvent demander à être dispensés du prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater du Code général des impôts.

L'Assemblée Générale est en outre informée que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France et devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE PAR ACTION	ELIGIBILITE A L'ABATTEMENT (CGI, ART. 158)	NON ELIGIBILITE A L'ABATTEMENT (CGI, ART. 158)
30 avril 2014	120 Euros	139 080 Euros	160 920 Euros
30 avril 2015	114 Euros	132 126 Euros	152 874 Euros
30 avril 2016	120 Euros	139 080 Euros	160 920 Euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 octobre 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du Conseil d'Administration

